



LE MOT *le mot* DU MAIRE *du maire*

Chères Meilhanaises, chers Meilhanais,

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques qui durent, les fêtes de fin d'année seront tout de même synonymes de joie et de bonheur.

Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille doit rester une valeur refuge. Je vous souhaite sincèrement, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, l'actualité 2023 au sein de notre commune, a été riche.

Pour la première fois une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants était organisée le 24 juin dernier. Un beau moment d'échange et de convivialité. Cette année l'accent a été mis sur la richesse des actions menées dans notre école par l'équipe enseignante. Je vous laisse découvrir le contenu.

Ce début 2024 verra l'installation d'une dentiste à côté de la mairie dans « la maison Terral ». Un pool de professionnels de santé qui s'étoffe pour le bien de tous avec une vraie proximité d'accès aux soins pour notre population et bien au-delà.

Je ne vous cache pas que beaucoup de sujets d'actualité nous inquiètent. Notamment le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui va nous obliger à diminuer les surfaces à artificialiser donc réduire drastiquement la consommation foncière pour l'habitat. Le modèle de la maison individuelle est mis à mal et remis en question. L'aménagement de notre territoire devra intégrer ces nouvelles obligations.

Je tiens à remercier ici le conseil municipal pour son engagement ainsi que tout le personnel communal, les bénévoles de la bibliothèque ainsi que toutes nos associations qui font un travail remarquable d'animation de notre commune.

Pour terminer, j'exprimerai le souhait d'une année de solidarité, d'écoute. Soyons attentifs à ce qui nous entoure et faisons preuve de discernement. Nous avons, j'en suis certaine, cette faculté d'apprécier sainement les choses avec intelligence et sens critique.

Que 2024 soit une belle année pour tous.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 24 juin, Patricia Loubère Maire de la commune accueillait les nouveaux Meilhanais arrivés depuis 2019 dans la salle des fêtes. La plupart des 120 familles invitées étaient présentes.



Cette soirée a été l'occasion de leur présenter l'équipe municipale et de leur lister les différents services qu'ils trouveront dans la commune pour bien vivre à Meilhan.

Les associations communales ont été invitées à présenter leurs activités respectives et elles ont pu échanger avec leurs futurs adhérents potentiels.

Cette soirée festive s'est clôturée par un cocktail dinatoire. Ce moment de convivialité a plu, au vu de l'enthousiasme montré par les nouveaux administrés.

LA BIBLIOTHÈQUE ET L'AGENCE POSTALE



La nouvelle bibliothécaire Sonia Beauvallet a pris ses nouvelles fonctions le lundi 2 octobre, elle remplace Leïla El Harizi-Batou. Entourée d'une équipe de bénévoles, elle aura en charge le bon fonctionnement de ce service culturel auquel la municipalité accorde toute son importance.

L'ensemble du groupe s'est fixé plusieurs objectifs :

- Faire partager sa passion de la lecture à toutes celles et ceux qui le souhaitent, jeunes et moins jeunes,
- Proposer des actions culturelles telles que des expositions, des ateliers scientifiques, des conférences avec des auteurs, des soirées jeux, des bourses aux plantes, ...

L'accès à la bibliothèque est gratuit, tous les adultes et les enfants y sont les bienvenus aux horaires suivants en période scolaire :

- Lundi : 16h-18h30
(avec atelier tricot en parallèle à 17h)
- Mardi : 14h-16h30
- Mercredi : 10h-12h30 & 15h30-18h
- Jeudi & vendredi : 9h30-12h30
(accueil petite enfance le jeudi matin)
- Samedi : 10h-12h30

Pendant les vacances scolaires les horaires sont maintenus avec des aménagements pour accueillir des animations tout public ou pour tous les publics.



En outre, un soutien numérique sera proposé : accès accompagné à un poste informatique, aide pour des protocoles de base ou tri des besoins numériques (préconisation pour solliciter les animateurs numériques intercommunaux ou intervention sur place pour des problèmes ne nécessitant pas d'intervention dans la durée).

Sonia Beauvallet assurera également la gestion de l'agence postale aux nouveaux horaires comme suit :

- Lundi : agence fermée

- Mardi et mercredi : 8h45-12h00
- Jeudi et vendredi : 14h-17h15
- Samedi : 9h-11h45

PARTENARIAT ÉCOLE & BIBLIOTHÈQUE & LE CLAS

Pendant la période scolaire 2022/2023 huit élèves de l'école primaire ont pu bénéficier du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Les objectifs principaux sont de donner confiance, de contribuer à l'épanouissement personnel des élèves et de permettre d'accroître leurs chances de réussite à l'école.

- d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès aux apprentissages et aux savoirs.
- mais aussi d'accompagner les parents dans le suivi de leurs enfants par le biais des échanges hebdomadaires informels qui permettent d'échanger sur le vécu des enfants.

Le CLAS est un outil complémentaire à l'école qui, grâce à la collaboration entre les enseignants, les parents d'élèves et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité, place les enfants dans des conditions optimales pour s'engager dans leur vie d'élève.

Le fonctionnement permet d'accueillir les enfants en dehors des heures de classe. Il est proposé des temps d'écoute en groupe ou en individuel, des projets culturels, des activités d'expression...

Le CLAS est gratuit pour les familles. Ce dispositif est financé par la commune avec l'aide de la CAF dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité.

Il se poursuit cette année et a débuté le 6 novembre avec 6 enfants.

Pour répondre aux objectifs proposés, le nombre d'enfants accueillis par année scolaire est limité.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

À l'école des sciences



De la recherche, des expériences ! Tous les élèves ont participé à la traditionnelle « Semaine des Sciences à l'école » au mois d'avril et ont présenté leurs projets à toute l'école et à leurs parents au cours d'une belle soirée de restitution ! L'école participe à « Ma Petite Planète Scolaire » un jeu de défis écologiques autour de l'environnement, pour une meilleure compréhension du lien entre l'humain et la nature. Des défis en classe, à la maison qui sensibilisent et impliquent tous les élèves et leurs parents !

Journée citoyenne

Les élèves de cycle 1 et de cycle 2 ont pu visiter la caserne des pompiers de Tartas ! Ils ont participé à différents ateliers :



visite de la caserne et des camions, essai de la tenue de pompier, exercice de la lance. Ils étaient ravis de pouvoir échanger avec les hommes et les femmes de terrain et ont été très sensibles à leurs actions. Une

exposition itinérante de la MAIF a été installée dans l'école et a permis de sensibiliser tous les élèves aux dangers du quotidien. Une semaine très riche et porteuse de sens !

Des élèves porte-drapeau

Des élèves de CM1/CM2 ont été choisis comme « Porte-Drapeau » par leurs camarades. Ils auront l'honneur de porter le symbole de la France lors des cérémonies commémoratives organisées dans le village. Une cérémonie de remise du drapeau a été organisée par la Municipalité en présence des élus et de la communauté éducative.

Des projets artistiques et culturels pour tous

Du Festival des Pitchouns à Pontonx, aux spectacles de la programmation Rêv'en Scène proposée par la Ligue de l'Enseignement, en passant par le spectacle de la Compagnie des 3 Chardons et les JMF, tous les élèves de l'école ont pu, grâce à la coopérative scolaire et au soutien financier de la municipalité assister à plusieurs spectacles durant l'année scolaire.

Les élèves de CM1/CM2 ont aussi participé à un projet d'écriture d'un conte qu'ils ont ensuite mis en scène par le biais du théâtre d'objets. Tous les partenaires de l'école ont été invités à la représentation finale. Merci à Marie Préau qui est intervenue plusieurs jours dans la classe pour aider les élèves dans ce beau projet !



Lire et aimer lire !

À leur rentrée en classe de PS, les élèves se voient offrir un livre par le Pôle Parentalité de la Communauté de Communes du Pays Tarusate. C'est aussi l'occasion d'organiser une rencontre autour de la lecture avec une animation et un goûter pour parents et enfants.

En début d'année scolaire, chaque élève de CP est invité à la bibliothèque par Mme Le Maire pour recevoir sa « carte du lecteur ». Durant l'année, tous les élèves fréquentent régulièrement la bibliothèque où des ateliers et des activités sont organisés en partenariat avec les bénévoles. Un livre est également offert à chaque élève de CP en cours d'année par la CCPT. Pierre Bernard, auteur de l'album Cornebidouille était présent le jour de cette remise. Un joli moment d'échanges avec les enfants ! À chaque fin de période, les élèves vont lire des histoires dans les autres classes. Un moment très riche de lecture expressive où petits et grands participent très activement et sont très attentifs au travail de leurs camarades. Les élèves de CM1/CM2 ont participé cette année encore au concours des Petits Champions de la lecture. Noé et Liên ont représenté leurs camarades lors de la finale départementale. Bravo à eux !



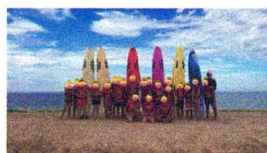
Sensibilisation à l'usage des écrans

Flore Guattari, de l'association 3/6/9/12 est intervenue auprès des élèves du CP au CM2 sur l'usage des écrans à la maison. Le soir, une conférence organisée par la bibliothèque était à destination des parents afin de pouvoir échanger sur l'utilisation des écrans en fonction de l'âge des enfants.



Une année de sorties scolaires

Grâce à l'aide de la Municipalité, de l'APEM (Association des Parents d'Elèves de Meilhan) et de la coopérative scolaire, tous les élèves de l'école ont pu participer à plusieurs sorties scolaires. Une chance pour eux de découvrir d'autres activités et d'autres environnements. Les élèves de maternelle et de cycle 2 ont visité l'aquarium de Biarritz, les élèves de cycle 2 se sont rendus au Courant d'Huchet, les élèves de GS sont partis trois jours à Arette et les élèves de CM1/CM2 ont visité le château de Pau et sont partis une semaine à Capbreton pour faire du sauvetage côtier.



LE BRIMONT & INCENDIE À "GALLIEN"



Dans l'édition précédente nous relations l'incendie qui a touché la commune à l'été 2022. Le brimont de la commune n'étant plus opérationnel par manque de pièces pour le réparer ; le président de la DFCI a engagé des négociations auprès du SDIS de Mont de Marsan afin de trouver une solution.



Cela a abouti par la livraison début février 2023 au profit de la commune d'un brimont qui après quelques menues réparations fut vite employé (nettoyage de route après coulée de terre suite orage, débouchage de traversée de routes, etc...)

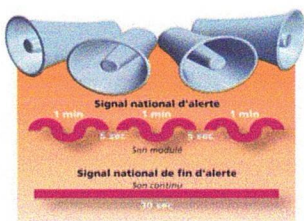
Il fut surtout utilisé après l'incendie qui s'est déclaré du côté de « Gallien » dans la nuit du 10 août 2023. Il restera sur zone pendant 10 jours et permettra aux services techniques d'arroser la parcelle (9000 litres déversés) pour éviter toute reprise de feu.

Un grand merci à Jean Pierre Tauziet (Défense des Forêts Contre l'Incendie) pour son implication.



LES SIRÈNES D'ALERTE REMISES EN SERVICE

Dans le cadre de l'actualisation du Plan Communal de Sauvergarde de la commune, le conseil municipal a souhaité la



remise en service des sirènes du système d'alerte et d'information des populations. En effet, c'est un moyen de plus pour prévenir les habitants si un danger imminent venait à survenir (incendie, inondation, incident de transport de matières dangereuses sur la

charges. Après plusieurs semaines d'échanges et d'étude du projet, un permis de construire a été déposé et accepté.

La phase de travaux a débuté par la démolition complète de l'intérieur de la bâtisse.

La Communauté des Communes du Pays Tarusate (CCPT) et la commune de Meilhan assurent la co-maîtrise d'ouvrage.

La commune propriétaire de ce bâtiment a cédé le rez-de-chaussée et le deuxième étage de l'immeuble à la CCPT. Les deux collectivités ont donc acté un projet de réhabilitation comprenant :

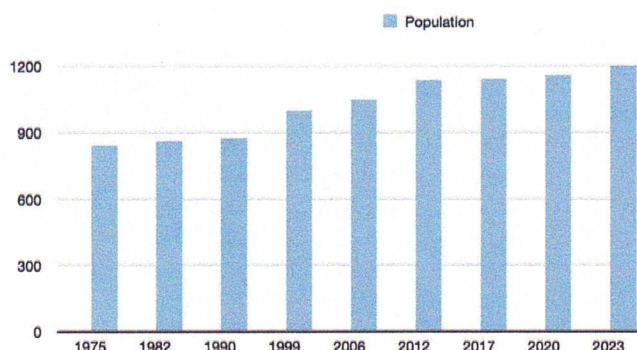
- L'aménagement d'un cabinet dentaire au rez-de-chaussée et d'un appartement destiné aux internes en médecine au deuxième étage (parties relevant de la CCPT)
- L'aménagement d'un logement au premier étage (partie relevant de la commune)

Le montant des travaux s'élève à 349 728,08 euros HT.

Notre future dentiste Roxana Bertalan devrait ouvrir son cabinet dentaire courant mars 2024.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Pour le millésime 2023, le recensement a débuté le jeudi 19 janvier et s'est terminé le 25 février. Un inventaire qui fait apparaître que le village a gagné 97 habitants depuis le recensement de 2016, soit une population qui passe de 1140 à 1237 habitants. Un recensement abouti réalisé par Isabelle Laulom, Ariane Arrigo et Jean Marc Degos qui se sont investis dans cette tâche et ont pu dans les délais impartis assurer cette démarche et ce, avec la coopération de tous les habitants.



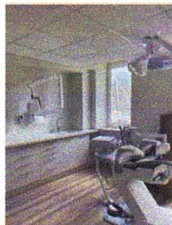
Une expansion de la population de 47,43% depuis 1974 qui s'explique par la construction des différents lotissements :

- du Bourg neuf (1974 - 1980)
- communal de l'église (1982 - 1987)
- Trouilh I (1991 - 1994)
- Trouilh II (1998 - 2001)
- Trouilh III (2003 - 2006)
- Bellocq (2018 - 2023)

et des permis de construire accordés.

LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE TERRAL

Afin de réaliser un cabinet dentaire au plus près de la maison de santé, la rénovation de l'immeuble Terral a été décidée. Le cabinet Gascogne Architecture est intervenu pour répondre au cahier des



REMISE DU DRAPEAU AUX JEUNES MEILHANAIS



Après la guerre de 1870, lorsque François Xavier Niessen créa le Souvenir Français en 1887, il ne se doutait probablement pas que près de 140 ans plus tard, le Drapeau du Souvenir entrerait dans nos écoles et

serait porté par un élève de nos écoles primaires.

Aujourd'hui, le Souvenir Français partenaire associatif de l'Etat et de l'Education Nationale organise bon nombre d'actions de souvenir et notamment des voyages scolaires sur des lieux de conflits ayant marqué l'Histoire de la Nation : l'Alsace et la Lorraine, les plages du débarquement, Oradour sur Glane et bien d'autres encore.

Mais le premier voyage mémoriel est celui qui nous conduit aux commémorations des 8 mai, 11 novembre et 19 mars avec les enfants. Car il est aussi là notre devoir de mémoire, gravé dans le marbre de nos monuments aux morts. Sans les souvenirs, il n'y a pas d'identité nationale.



Ce jeudi 9 novembre, nous avons remis le Drapeau du Souvenir à nos jeunes Meilhanais. Ses trois couleurs, le blanc pour la royauté, le bleu et le rouge pour la ville de Paris, sont l'emblème de la nation et des combattants qui se sont sacrifiés depuis son adoption en 1790.



À l'heure où nos institutions laïques sont mises à mal il est temps de transmettre à nos jeunes les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont les nôtres. Ce drapeau sera exposé à la vue de tous les enfants, dans un lieu de passage de l'école. Il sera la passerelle entre nos idéaux, la jeune génération et nos morts pour la France.

NON AUX INCIVILITÉS, OUI AUX BONS GESTES



Une fois de plus, les points tri de la commune font l'objet d'incivilités avérées qui mobilisent les employés communaux (pour le nettoyage) pourtant attachés à des tâches bien plus importantes. Ce type d'incivilité a pour conséquence de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Rappel : Les points tri ne sont pas une déchetterie. La plus proche se trouve à Tartas, elle n'est pas très loin et vous y serez bien accueillis pour vos déchets non recyclables en zone d'apports volontaires. Si ces situations de dépôts sauvages inadmissibles viennent à se reproduire la commune engagera la mise en place de moyens adéquats pour y remédier.



Densification des points tri et points complets

Au vu des évolutions logistiques sur la gestion des déchets et pour éviter une nouvelle hausse importante du tarif appliqué aux usagers, le SIETOM s'est lancé dans un schéma directeur ambitieux qui doit aboutir sur une réorganisation de la collecte. Ainsi il est prévu d'augmenter les points tri pour atteindre le ratio d'un point tri pour 150 habitants, soit huit points tri au total sur notre commune.

Afin d'optimiser les tournées, il est projeté la création de points complets (ordures ménagères + tri).

Le calendrier prévisionnel pour ce déploiement prévoit une intervention sur notre commune en 2025, ce qui aura pour conséquence le retrait des bacs d'ordures ménagères de 770 litres.

Contrôle d'accès en déchetterie

Des travaux d'aménagement de la déchetterie de Tartas (réseaux, voirie, portail) pour la mise en place d'un contrôle d'accès ont débuté fin 2023.

A partir des mois de février et mars 2024, la création de comptes usagers devrait être possible afin de pouvoir obtenir une carte d'accès pour la déchetterie.

La redevance spéciale

A partir de janvier 2024, le SIETOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) va mettre en place une Redevance Spéciale pour les Producteurs Non Ménagers (PNM): entreprises, hôpitaux, collectivités locales, Ehpad, associations...

Ces producteurs sont plus de 300 sur le territoire du SIETOM et représentent environ 22% du volume des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) soit environ 3600 tonnes par an. Le coût du service rendu est supérieur à 470 000 euros alors que seulement 125 000 euros de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sont collectés. La différence est supportée par les ménages c'est à dire nous. Concernant les OMR générées par les associations, la redevance sera à la charge de la commune.

Cette redevance est nécessaire afin de :

- responsabiliser et inciter les PNM à réduire et mieux valoriser leurs déchets,
- réduire les coûts de gestion,
- diminuer les quantités d'OMR,
- inciter à mieux trier.

Au 1er janvier 2024, les restes alimentaires et les déchets verts

devront disparaître de notre poubelle d'ordures ménagères, il faudra composter.

Soyons eco-citoyens : trions et réduisons nos déchets.

L'AMICALE SAINT-BARTHÉLÉMY

Souvenez-vous, en mars 2020, juste quelques jours avant sa représentation, l'Amicale St Barthélémy était contrainte d'interrompre la préparation de son spectacle et de son repas.

4 ans, 4 longues années sans fouler la scène de Meilhan !

Cette année, l'Amicale a fait son grand retour dans la salle des fêtes :

Le spectacle du vendredi soir 2 juin a connu un vrai succès, comme à son habitude. Soulignons l'imagination débordante des différents groupes qui ont présenté un spectacle varié entre sketches, chansons, mimes, danses. Bref, un ravissement pour les yeux et les oreilles et un véritable ascenseur émotionnel.



Après la messe du dimanche 4 juin un repas de qualité a été servi et apprécié par tous. Mention particulière pour tous nos jeunes qui ont mené le service d'une main de maître.

L'amicale a besoin de vous, que ce soit sur scène, en coulisses, à la préparation du repas du dimanche, à la cuisson des crêpes...

Si vous avez envie de les rejoindre, parlez-en autour de vous ; il y a certainement parmi vos connaissances un membre actif de l'Amicale St Barthélémy. Et c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons.

Alors, à très bientôt au sein de l'amicale.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION MEILHANAISE EN HARMONIE - POSITIVE VIBES



L'association a été créée le 26 juin 2023, elle a pour but de promouvoir le bien être en proposant différentes activités telles que des séances de relaxation collectives ou individuelles aux bols tibétains, des massages Amma-crâniens ainsi que des séances Reiki.



À travers des ateliers et journées bien être, l'association a pour objectif de faire découvrir diverses médecines douces et naturelles aux participants comme la lithothérapie, les fleurs de Bach, la réflexologie, la naturopathie, l'aromathérapie, la gemmothérapie, la sophrologie, ...

Tous les mardis de 18h à 19h à la salle de réunions de Meilhan

sont proposés des séances de relaxation collectives aux bols tibétains.

Pour adhérer à l'association contactez Mme Aurélia Bombolo, présidente de l'association au 06 52 47 51 71.

LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE

Le service de Transport à la Demande ESCAPE TE s'est arrêté au 1 janvier 2023.

Afin de ne pas laisser les personnes utilisatrices sans solution de mobilité, les élus communautaires ont souhaité développer un nouveau service de Transport d'Utilité Sociale, gratuit, dont la mise en oeuvre a été confiée à l'Association Landes Insertion Mobilité.

Vous percevez une prestation sociale de type RSA (Revenu de Solidarité Active), AAH (Allocation aux Adultes Handicapés), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), indemnité chômage... et/ou êtes sans solution de mobilité au sein de votre foyer ?

Vous avez besoin de vous rendre à un rendez-vous médical, d'aller faire des courses, de vous rendre à une formation ?

1. Faites-vous connaître auprès de votre Mairie ou de votre Centre Communal d'Action Sociale, afin d'être inscrit sur le registre des bénéficiaires du nouveau service de transport.

2. Vous pourrez ensuite contacter le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Tarusate au 05 58 73 39 96, pour organiser votre déplacement. Un délai d'une semaine est nécessaire à compter de votre sollicitation pour planifier votre prise en charge.

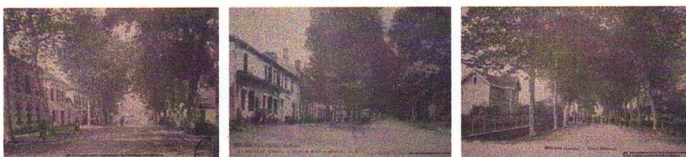
3. Du lundi au vendredi, l'association Landes Insertion Mobilité assurera le transport au départ de votre domicile et jusqu'à votre destination.

AUTORISATION D'URBANISME

Avant de réaliser votre chantier, une autorisation de l'administration doit être obtenue. Pour être validée, toute construction ou toute modification dans un bâtiment, même la plus anodine, doit respecter les règles d'urbanisme en vigueur. La création d'une véranda, d'une piscine, la pose d'une fenêtre de toit, d'un abri de jardin... Tous ces travaux doivent faire l'objet d'une demande auprès de la mairie, de déclaration préalable et/ou de permis de construire.

Vous pouvez télécharger la notice explicative et le dossier de demande de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable sur le site service-public.fr. Les demandes d'urbanisme pourront se faire par voie dématérialisée sur le site e-permis.fr mais le dépôt sous format papier reste toujours possible en mairie (2 exemplaires).

RÉTROSPECTIVE DU CENTRE BOURG DE 1880 À 1920



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE "EN AVANT MEILHAN"

Au milieu du gué

Partis de 2020 conseillères et conseillers nous visons l'autre rive, celle de 2026. Nous sommes au milieu du gué et quoique l'on fasse on ne pourra ni faire demi-tour ni refuser d'avancer.

Et il en est de même dans tous les conseils municipaux de France qui, dans la foulée, renouvelleront toutes les intercommunalités. Notre liste, non majoritaire, disait en 2020 qu'elle proposait de faire la traversée en associant du mieux possible les meilhanaises et meilhanais à la vie municipale, en utilisant les outils obligatoires mais aussi en prenant des initiatives qui animeraient le débat démocratique.

Nous n'ignorons pas le contexte particulièrement complexe dans lequel les politiques publiques doivent faire face. Nous n'ignorons pas le constat répété celui d'une « crise de la citoyenneté » et d'un désintérêt croissant pour la « chose publique ». Les élus ont validé -nous en étions- des initiatives pour une meilleure information : bulletin municipal, panneau pocket, réunion publique sur le budget, présence dans les instances associatives et de l'école...

Faut-il rappeler que les séances du conseil municipal sont publiques ?

Mais...

Nous proposons qu'à ce milieu du gué un bilan de mi-mandat soit réalisé. Cet outil de communication, porteur d'une dimension explicative des politiques municipales, permettra d'apprécier les premiers acquis du mandat en cours et les actions qui restent à réaliser. C'est un diagnostic qui doit permettre d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs initialement fixés. Ce bilan peut être un temps fort de la vie municipale. Il prendrait la forme d'un travail entre élus prolongé par un ou des ateliers participatifs avec les habitants volontaires.

Car les discours des cérémonies des vœux, utiles et d'usage, ne sont pas adaptés au débat, le bulletin municipal n'est pas utilisé par la liste majoritaire (à ne pas confondre avec le compte rendu des actions réalisées), la commission prévue dans notre règlement pour associer des citoyens volontaires sur un sujet d'actualité n'a pas été mise en place, les réseaux sociaux sont peu utilisés (le site web communautaire n'évolue plus). En avant Meilhan liste minoritaire mais avec des élus volontaires prendra une part active dans ce bilan de mi-mandat.

Peut-être que les premiers contours d'un ou des équipements qui embarqueront pour la prochaine traversée seront-ils évoqués ?

Mathilde Charon-Burnel

Maurice Testemale